

Madame la Préfète
Préfecture de la Région Grand Est
Coordinatrice de massif
5, Place de la République
67073 Strasbourg Cedex

Munster, le 10 février 2021

Objet : URGENT - Communication sur la fréquentation hors sentier sur le massif des Vosges en vue des vacances scolaires

Madame la Préfète,

Après le confinement du printemps 2020 et favorisée par une météo particulièrement agréable, la fréquentation du massif vosgien a été très importante, voire trop importante dans certains secteurs pour la quiétude de la faune et le respect des milieux naturels. La pratique d'activités hors sentier observée sur neige au cœur des parcelles forestières, dénoncée de façon récurrente depuis plus de 10 ans par le GTV dans ses rapports annuels adressés aux services de l'état, a pris cet hiver une importance encore jamais observée.

S'il est légitime de vouloir se ressourcer au grand air, il faut se souvenir que la Nature est un patrimoine collectif à préserver et non un simple bien de consommation individualiste.

A chaque fois que l'on quitte un itinéraire balisé ou une piste pour évoluer au sein des parcelles forestières, on entre sur des territoires habités par une faune déjà affaiblie par les conditions hivernales qui pourrait tout simplement ne pas survivre suite aux dérangements successifs.

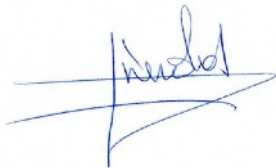
Le stress occasionné par ces dérangements peut conduire à la disparition d'espèces patrimoniales et emblématiques de nos forêts de montagne pour lesquelles l'Etat a des devoirs de conservation et restauration au niveau européen. Certaines de ces espèces comme par exemple le Grand Tétràs, font ainsi l'objet d'un plan régional d'actions financé par l'Etat français. Nous souhaitons donc ici rappeler qu'assurer la quiétude fait partie des actions prioritaires soutenues.

Il est de notre responsabilité de respecter cet écosystème dont nous faisons partie et dont nous avons besoin. Par ailleurs, outre le dérangement de la faune, nous attirons également votre attention sur l'existence de dangers avérés liés entre autres aux chutes de branches fragilisées par les fortes précipitations neigeuses.

En dépit du courrier que le GTV vous avait été adressé au déconfinement du printemps et qui attirait votre attention sur les risques de perturbations de la faune dans les zones sensibles et réglementées, force est de constater qu'il n'y a pas eu de mesures concrètes, efficaces et pérennes déployées à ce jour sur le terrain.

Le Groupe Tétrás Vosges, Oiseaux Nature et la LPO Grand Est vous sollicitent donc une nouvelle fois de concert pour qu'une communication efficace soit mise en place de la part des Préfectures de la Région Grand-Est et du Commissariat de massif afin de s'inscrire pleinement dans les objectifs de Natura 2000 et du Plan National d'Actions en faveur de la préservation du Grand Tétrás. Nous vous interpellons en particulier sur la nécessité de planifier des tournées régulières des services de police sur les zones à fort enjeu de biodiversité sur la montagne vosgienne. Il est particulièrement URGENT d'agir alors que les vacances scolaires d'hiver ont débuté.

Comptant sur votre entière compréhension, nous vous prions d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de nos salutations les plus respectueuses,



François GUÉROLD
Président du Groupe Tétrás Vosges



Vincent ÉTIENNE
Co-président d'Oiseaux Nature



Étienne CLÉMENT
Président LPO Grand-Est

Copie pour information : Commission européenne